

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

MATERNELLE

Rentrée de septembre 2021

Elles concernent les enfants nés en 2016, 2017 et 2018 qui n'ont pas fréquenté notre école au cours de l'année scolaire 2020-2021.

1) Les parents doivent inscrire leur enfant auprès du service des affaires scolaires et péri-scolaires, **entre le 15 Mars et le 09 Avril**, munis :

-du livret de famille

-d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (pour les personnes hébergées : fournir l'attestation d'hébergement ainsi que la copie de la carte d'identité du logeur)

-du carnet de vaccination

**Uniquement sur rendez-vous au 04/79/33/81/17
ou par mail periscolaire@challesleseaux.net**

2) Les familles pourront ensuite rencontrer la directrice de l'école maternelle pour les admissions : **tous les jeudis du 6 mai au 17 juin entre 7h00 et 11h45 sur rendez-vous (appeler l'école entre 7h00 et 8h15 lundi/mardi/jeudi/vendredi 04/79/71/12/84)** munis :

-du certificat d'inscription (fourni par le service des affaires scolaires et péri-scolaires)

-du certificat de radiation (le demander à l'école d'origine - ne concerne pas les enfants non-scolarisés)

-de la copie du jugement si besoin

(Inutile de vous présenter sans les documents)